Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le 03/07/2026
ID : 027-242700276-20260629-M29062026_05-DE

Pour le Président
et par délégation
Directrice Générale des Services
Marie-Odile GESLIN

COMMUNAUTE DE COMMUNES CONCHES Eure

B-29-06-2026/05

Département *EURE* **Arrondissement** *EVREUX* **Canton** *CONCHES*	*COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CONCHES* EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU BUREAU DU 29 JUIN 2026

Nombre de délégués en exercice :	*17*
Nombre de présents :	*12*
Nombre de votants :	*13*
Date de Convocation :	*22/06/2026*

L'An Deux Mil Vingt-Six, le Vingt-Neuf Juin, le Bureau de la Communauté de Communes du Pays de Conches, *légalement convoqué, s'est réuni à Conches en Ouche.*

ÉTAIENT PRÉSENTS
Monsieur *Jérôme PASCO, Président*

Madame *Claire LACAMPAGNE-CROCHET, Vice-Présidente,*

Messieurs *Marcel SAPOWICZ, Gérard THEBAUD, Max RONGRAIS, Dany BOUVET, Olivier RIOULT, Christophe DUFLOT, Vice-Présidents,*

Madame *Sophie JEHENNE, Membre du Bureau,*

Messieurs *Jean-Claude DUFOSSEY, Denis CAVELIER, Olivier DESHAIES, Membres du Bureau*

ÉTAIT ABSENTE-EXCUSEE
Monsieur *Hubert LAMY donnant procuration à* **Monsieur** *Gérard THEBAUD*
Madame Jeanick LAPEYRONNIE
Messieurs *Jacques FAUVEL, Christophe CAPELLE, Jacques HAPDEY*

Secrétaire de Séance *: Monsieur Olivier DESHAIES*

Objet : RECONSTRUCTION DU PAVILLON DES TANNERIES : Lot n° 4 « Electricité » - Avenant n° 1

Mise en ligne le : 16/10/2026 16:12 (Europe/Paris)
Collectivité : Pays de Conches
https://www.paysdeconches.fr/documents_administratifs/82946

Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le 03/07/2026
ID : 027-242700276-20260629-M29062026_05-DE

Monsieur Jérôme PASCO rappelle que lors de sa séance du 2 Mars 2026, le Bureau Communautaire a attribué le marché à l'Entreprise DUCHESNE ELECTRICITE pour un montant de 6 231,45 € H.T., soit 7 477,74 €.

Suite à la modification du SSI, il en ressort une plus-value d'un montant de 547,72 € H.T., soit 657,26 € T.T.C. représentant 8,79% du marché.

Les membres du Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Acceptent** cette plus-value au marché de l'Entreprise DUCHESNE ELECTRICITE d'un montant de 547,72 € H.T. portant ainsi le montant du marché à 6779,17 € H.T., soit 8 135,00 € T.T.C.

- **Autorisent** Jérôme PASCO, Président, ou en son absence Max RONGRAIS, Claire LACAMPAGNE-CROCHET ou Hubert LAMY, Vice-Présidents, à signer l'avenant à ce marché ainsi que tous les documents relatifs à ce dossier.

AINSI DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE ET SIGNÉ APRÈS LECTURE.
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Conches, le Trente Juin Deux Mil Vingt-Six

LE PRESIDENT

Jérôme PASCO

COMMUNAUTE DE COMMUNES CONCHES Eure

Mise en ligne le : 16/10/2026 16:12 (Europe/Paris)
Collectivité : Pays de Conches
https://www.paysdeconches.fr/documents_administratifs/82946